

Si l'on en croit l'interview du préfet, Georges-François Leclerc, la prison sera du côté de la baronne, il indique: "Tout d'abord, je dois préciser que j'ai décidé d'abandonner le site des Iscles-sud à Saint-Laurent-du-Var, à la demande des élus métropolitains, parce que je pense qu'ils ont raison. Le site qui a été pressenti et étudié est l'objet de projets que je juge intéressants et prometteurs. Je ne souhaite pas les mettre en cause. Je propose au ministre de la Justice de le retirer car j'ai été convaincu que l'emprise, avec ses projets structurants, a un avenir. Un établissement pénitentiaire aurait contredit cette cohérence... Je propose la rive droite du Var pour créer cette unité supplémentaire. À cheval sur deux communes, en direction de La Baronne. La localisation de cet équipement public est moins problématique que le site qui était annoncé aux Iscles. Ce site sera intitulé : Maison d'arrêt rive droite du Var.